



divorce pour faute adultère

Par **botrez37**, le **09/12/2011** à **14:24**

bonjour

Ma femme m' a trompé , je suis marié , j'aimerais savoir quels sont les procédures .

Sachant que j'aimerais demander le divorce pour faute (quels sont les risques et frais ??

Merçi

Par **Laure11**, le **09/12/2011** à **16:09**

L'existence d'un adultère ne permet plus d'obtenir avec certitude le divorce.

L'époux demandeur devra chercher à établir plusieurs fautes afin de convaincre le Juge aux Affaires Familiales. Il est très rare que l'on se contente d'une seule faute.

Pour les frais, pour une demande de divorce, un avocat est obligatoire. C'est donc avec lui qu'il faudra discuter le coût du divorce.